

Compte rendu du conseil municipal du 2 mars 2023

Étaient présents : Christian GUILBERT, Mickaël SEGUIN, Estelle HERVE, Cédric LEMONNIER, Evelyne ROMMES, Vanessa SAMSON, Aurore BAUCHE, Jean-Yves GUEGUEN, Gladys GARRETTE, Xavier MONSCH, Jacquy GUERIN, Christian EON.

Absents excusés : Marie LECOULPIER, Bertrand RABAROT.

Secrétaire de séance : Estelle HERVE GUILLEMOT

Présence de Pascal LEFFONDRE, maître d'œuvre et Jean Pierre LEBORGNE, architecte.

VALIDATION PLAN LOTISSEMENT DU CLOS FOURNIER 2 PRESENTES PAR LES CABINETS DE MAITRISE D'ŒUVRE ET D'ARCHITECTURE

Une présentation du découpage de la parcelle en 10 lots est présentée par Monsieur LEFFONDRE et Monsieur LEBORGNE.

Le Conseil décide de demander au maître d'œuvre de réétudier le dossier en proposant un nombre de lots plus importants, de vérifier la faisabilité de la gestion des eaux pluviales (noues végétalisées) et l'opportunité d'une résidence pour séniors à cet endroit.

Une réunion est prévue à la sous-préfecture avec la DDTM, les services du PLUi de Dinan agglomération, la mairie et le maître d'œuvre afin de trouver une solution.

Les banques ont été sollicitées pour un prêt de 200 000 euros pour financer les travaux de rénovation de la Mairie. Les réponses seront étudiées par la commission des finances et présentées lors du prochain Conseil Municipal pour décision.

PRETS TRAVAUX MAIRIE

Par rapport au financement de la mairie Monsieur le Maire annonce une DETR à hauteur de 126 000 € et un fonds vert à hauteur de 100 000 €.

QUESTIONS DIVERSES

Réflexions sur les possibilités d'utiliser le fonds de concours et/ou le contrat de territoires pour d'autres projets : salle des fêtes, terrain multifonctions, études à lancer.

Application Panneaux Pocket le conseil est favorable, reste à le mettre en place. ■